Image not found or type unknown

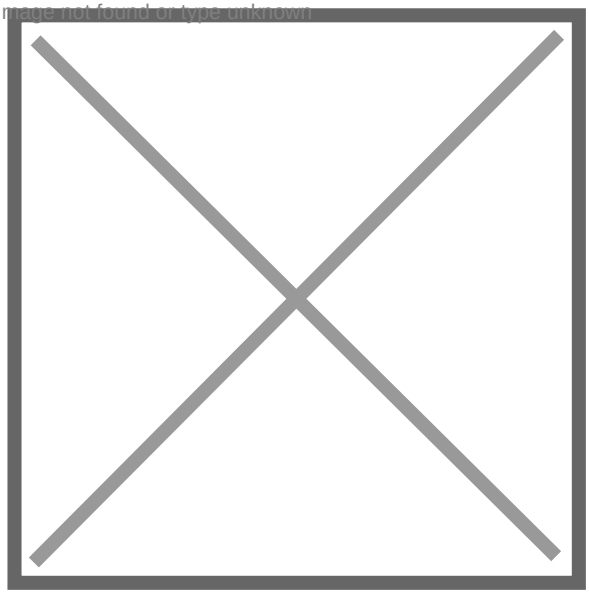

Dette rachetee par une autre societe

Par **evanhayden**, le **07/10/2015** à **02:25**

Bonjour,
Il y a deux ans nous avons acheté une voiture par la diac. Mon concubin venait de créer sa société et je n avais aucun revenus. Le prêt nous a été accordé à ma grande joie mais aussi à ma grande stupéfaction.
Au bout d un an mon concubin n'a toujours pas pu ouvrir sa société et nous n avions que le rsa donc tres difficile de rembourser le prêt. Ainsi nous nous sommes fait saisir la voiture. Et la diac nous réclamait une somme exorbitante. Une décision a été rendue par le tribunal après la vente aux enchères de la voiture.a la date d aujourd'hui une société m a contacté me stipulant qu' il avait racheté la dette à la diac.
Je ne refuse pas de payer mais au vu de.mes finances je ne peux payer que 100 e par mois. Ce qu' ils refusent en me parlant d intérêts. Je leur ai dit dans ce cas je ferai un dossier de surendettement ils m ont dis il ne sera pas accepté. Ils m ont dis on fera une saisie sur le rsa. Ont ils le droit ? Je suis paumée . J ai deux enfants à charge et mon conjoint cherche activement un emploi.
Aidez moi s il vous plait car je ne sais quoi faire.
Merci à vous tous.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés